



COMMUNES
ZÉRO DÉCHET
- WALLONIE -

Collaborer avec le CPAS



© PCS de Gesves - Atelier de fabrication de produits d'entretien

OBJECTIFS ET ENJEUX

Lorsqu'une commune s'engage dans une opération Zéro Déchet et qu'elle constitue un Comité de pilotage en vue de coordonner le projet de manière transversale, il est fréquent qu'elle y inclue un représentant du CPAS. Cette démarche est assez légitime dans la mesure où les bâtiments du CPAS sont généralement intégrés dans le bâti communal et que le personnel fait lui aussi partie de l'administration.

L'enjeu d'impliquer le CPAS dans une dynamique Zéro Déchet tient aussi à la particularité des publics avec lesquels il travaille. Les bénéficiaires du CPAS vivent, à des degrés divers, dans une situation de précarité économique et sociale. Est-ce pour autant qu'ils se désintéressent des problèmes environnementaux et *a fortiori* du Zéro Déchet ?

Les retours d'expériences des communes accompagnées dans le cadre de l'Opération « Communes Zéro Déchet » nous ont montré que les actions à destination de bénéficiaires du CPAS suscitaient autant d'engouement qu'auprès des citoyens lambda.

En effet, l'organisation d'ateliers collectifs, en tant que mode d'intervention privilégié, favorise la transmission de nouvelles habitudes entre pairs et crée du lien entre les participants. C'est ce qu'ils apprécient généralement le plus. Chaque participant peut par ailleurs être à un moment donné personne ressource au sein du groupe de par son expérience et de ce fait, être valorisé par ses pairs.

Cette fiche relate les différentes actions organisées à destination du personnel du CPAS ou de ses bénéficiaires.

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

⦿ Actions à l'égard du personnel

Deux cas de figure peuvent être envisagés selon la configuration de la commune :

- > le groupe de travail interne (ou EcoTeam) de la commune compte un représentant du CPAS qui est chargé de mettre en place les actions décidées par les membres de l'EcoTeam au sein de sa structure ;
- > le CPAS constitue lui-même une EcoTeam et construit son programme d'actions à l'attention du personnel du CPAS.

La méthodologie EcoTeam est explicitée dans la fiche action « Mettre en place un groupe de travail Zéro Déchet »).

⦿ Actions à l'égard des bénéficiaires

1. Défi Familles Zéro Déchet

L'action la plus répandue consiste à organiser un Défi Familles à l'attention des bénéficiaires du CPAS. Plusieurs questions clés, déjà évoquées dans la fiche action « Organiser un Défi Familles Zéro Déchet » pourront être abordées pour préparer cette action. Nous nous arrêterons sur les 2 premières :

> Quel rôle Le CPAS entend-il jouer ?

- Comment le projet sera-t-il intégré aux missions du CPAS ?
- Par qui sera-t-il porté ? Quels assistants sociaux seront impliqués ?
- Quels moyens, quelles ressources (humaines et budgétaires) seront mobilisés ?
- Quel(s) partenaire(s) peuvent être sollicités (ex. : commune, intercommunale, associations, groupes de citoyens, PCS) ?

> Comment le recrutement des familles va-t-il être effectué ?

- Quels canaux de communication utiliser ?
- Quels critères pour la sélection des familles ? Combien de participants ?
- Comment organiser le recrutement (ex. : séances d'information ou en face-à-face) ?

2. Promotion du réemploi

Le CPAS peut être à l'initiative ou partenaire d'actions qui visent à favoriser le réemploi. Nous pensons ici à deux actions emblématiques :

- > L'organisation d'un Repair Café (sous les conseils avisés de Repair Together ASBL).
- > L'organisation d'une gratifieria (ou donnerie).

Pour plus d'information sur la mise en œuvre de ces actions, référez-vous à la fiche action « Encourager le réemploi ».



© PCS de Gesves - Repair Café organisé par le PCS de Gesves

3. Promotion du compostage collectif

L'une des missions phare du CPAS est d'œuvrer à la réinsertion socioprofessionnelle de ses bénéficiaires. Dans ce cadre, certains CPAS ont développé des projets de maraîchage biologique qui vont généralement de pair avec la pratique du compostage. Les CPAS s'associent souvent aux Plans de Cohésion Sociale (PCS) pour la mise en place de jardins partagés. Ils permettent aux bénéficiaires de cultiver et récolter des légumes à cuisiner chez eux ou lors d'ateliers culinaires.

Ces jardins peuvent non seulement remplir une fonction nourricière mais aussi favoriser le lien social. Ces initiatives sont souvent associées à la mise en place d'un compost.

De nombreuses références méthodologiques existent sur le sujet. Pour plus d'information sur les différents systèmes de compostage, référez-vous à la rubrique « Pour aller plus loin ».

POINTS D'ATTENTION

1. Défi Familles Zéro Déchet

> A propos du rôle du CPAS

- L'une des missions du CPAS consiste à fournir une guidance psycho-sociale et éducative aux personnes en difficulté pour leur permettre de sortir de leur situation de précarité. Les activités organisées dans le cadre d'un Défi Familles Zéro Déchet veilleront à favoriser l'adoption de gestes qui auront un impact positif sur le budget du ménage et à promouvoir une consommation responsable. A titre d'exemple, une animation sous la forme de visite de grandes surfaces permet de montrer aux familles participantes comment réduire leurs déchets et leurs dépenses en réalisant des achats responsables.
- Les assistants sociaux sont en première ligne et connaissent le vécu des bénéficiaires. De par cette relation de confiance, ils sont les mieux habilités à animer ou co-animer le Défi Familles Zéro Déchet.
- L'animation d'un Défi requiert du temps qui se situe généralement en dehors des heures de travail (en soirée voire même le week-end). La direction du CPAS veillera à acter le fait que les heures prestées par les assistants sociaux pourront être récupérées. D'un point de vue financier, le CPAS dispose généralement d'un budget socio-culturel qui pourra être utilisé dans ce cadre.
- L'animation de certaines activités inhérentes au Défi sera tantôt assurée par les assistants sociaux, tantôt confiée à des prestataires externes. Tout dépendra des savoir-faire dont disposent les assistants sociaux pour pouvoir animer l'un ou l'autre atelier du Défi.

> A propos du recrutement des familles

- Le recrutement des familles se fera idéalement lors d'une rencontre en face à face avec les bénéficiaires. Les assistants sociaux pourront également remettre un feuillet expliquant, au travers de visuels, la démarche du Défi de manière à ce que la personne intéressée puisse en parler avec ses proches.
- L'inscription des participants au Défi se fait en deux temps : une réunion d'information pour permettre aux candidats de disposer des éléments nécessaires pour s'engager ou pas dans l'opération, puis une réunion de lancement qui officialise l'engagement des participants dans le Défi. La présence de familles ayant déjà participé à un tel Défi peut s'avérer très précieuse pour mettre les bénéficiaires en confiance et les accompagner dans leur démarche.

2. Promotion du réemploi

- > Les actions qui visent à promouvoir le réemploi ne doivent pas spécialement cibler les bénéficiaires du CPAS mais peuvent être organisées à destination du grand public.
- > Dès lors, pour héberger le Repair Café, choisissez un lieu qui favorise la mixité sociale et bénéficie d'une bonne visibilité. Privilégiez des locaux qui jouissent d'une situation géographique centrale et ont une vocation fédératrice (ex : salle des fêtes, centre culturel, ressourcerie, bibliothèque).



©PCS de Gesves - Repair Café organisé par le PCS de Gesves

- > Combinez l'organisation d'un Repair Café à d'autres activités qui participent à la même dynamique et présentent une complémentarité pour les visiteurs et les réparateurs. Exemples :
 - Organisation d'une donnerie ;
 - Animation d'un atelier récup' pour les enfants ;
 - Atelier couture au profit de l'association BruZelle⁽¹⁾ (impliquant les couturières du Repair Café).

3. Promotion du compostage collectif

Pour mener à bien ce type de projet, le CPAS a tout intérêt à s'associer à différents partenaires qui disposent des compétences nécessaires en matière de maraîchage et de compostage. Nous pensons aux associations locales ainsi qu'aux guides composteurs formés par les communes ou les intercommunales. Le Comité Jean Pain asbl reste également une référence en termes de formation à la pratique du compostage.



POUR ALLER PLUS LOIN

- > Portail Environnement de Wallonie, guide des bonnes pratiques pour la transformation des déchets de cuisine et de jardin.
http://environnement.wallonie.be/publi/education/guide_compostage.pdf
- > Les Amis de la Terre, réseau écologiste, guide de compostage et de lombricompostage.
https://www.amisdela terre.org/IMG/pdf/guide_promotion_compostage_-_lombricompostage_2011_10_09.pdf
- > Début des Haricots asbl, Guide méthodologique pour la création et la gestion des jardins collectifs.
<http://www.potagersurbains.be/NOUVEAU-le-Guide-methodologique.html?lang=fr>
- > Comité Jean Pain, asbl : dispose d'un site pour mettre en évidence les techniques de broyage, mise en tas, compostage, tamisage et utilisation du compost (principalement de déchets verts mais aussi domestiques), dans des jardins mis à disposition de jardiniers volontaires. Il est spécialisé dans la démonstration et la formation à la pratique du compostage individuel.
<http://www.comitejeanpain.be/>

⁽¹⁾ <https://sites.google.com/view/bruzelle/home>